



une page dédiée

POUR VOUS
AIDER



| FICHE ACTION DE LA COLLECTIVITE

Cette action s'inscrit
dans la thématique :



Aménagement

Aménagements s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature



Action n°



AMENAGEMENT-8

→ Objectifs et cibles de l'action

Elaborer un plan d'action pour l'adaptation au changement climatique en s'appuyant sur les Solutions d'adaptation Fondées sur la Nature (SafN) et le mettre en œuvre.

→ Éléments de contexte

 Techniques, réglementaires, exemples ...

Les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) désignent les actions de préservation, de restauration et de gestion des écosystèmes qui apportent des réponses concrètes pour l'adaptation des territoires aux conséquences du changement climatique (canicules, inondations, sécheresses...). Quelques exemples d'actions :

Pour l'aménagement urbain :

- Végétaliser et gérer de manière différenciée les espaces verts (parcs et espaces publics mais également bords de route et délaissés) ; créer notamment des îlots de fraîcheur en plantant des arbres et d'autres plantes pour réduire la température et humidifier l'atmosphère sous leur ombrage ;
- Désimperméabiliser les sols et recourir à des ouvrages de gestion alternatives des eaux pluviales (noues, jardins de pluies, parcs inondables, planter des haies ou des arbres...) pour infiltrer l'eau de pluie à la parcelle et ainsi réduire le risque d'inondation par ruissellement et favoriser la recharge des nappes ; privilégier la renaturation de certains espaces publics (cours d'école, parking, place...);
- Renaturer les cours d'eau canalisés pour réduire le risque d'inondation par crue en recréant des zones de débordement ;

Pour les milieux ouverts/agricoles :

- Adopter des pratiques agroécologiques pour faciliter l'infiltration et le maintien de l'eau dans les sols, ce qui limite la sensibilité à la sécheresse et le risque d'érosion, mais aussi pour accroître la résistance aux organismes nuisibles et maintenir ainsi les rendements :
 - préservation des prairies permanentes ;
 - diversification spatiale et temporelle des cultures ;
 - plantation de haies, protection des sols ;
 - sélection de races et variétés adaptées...

- Favoriser les auxiliaires de culture et accroître la résilience des exploitations dans un contexte d'incertitude en supprimant les pesticides, en installant des haies diversifiées, des bandes enherbées ou fleuries, des mares et des bosquets pour leur offrir nourriture, abris et corridors biologiques ;

Pour la forêt :

- Gérer durablement la forêt en favorisant la diversité des espèces et en utilisant des espèces locales adaptées, maintenir des espaces ouverts grâce à des techniques douces comme le débroussaillage manuel en mosaïque ou l'écopastoralisme, et favoriser le pâturage pour limiter l'expansion de la forêt et encourager une faune et une flore variées ;
- Restaurer une mosaïque de milieux intra-forestiers pour réduire le risque d'incendie ;

Pour les milieux aquatiques :

- Restaurer le fonctionnement des cours d'eau (renaturer) et des zones humides, tels que les prairies inondables, les marais et les anciens méandres, afin de leur permettre de jouer leur rôle naturel de zones d'expansion des crues ;
- Rétablir les tracés méandreaux des cours d'eau canalisés en restaurant le fonctionnement naturel des cours d'eau, contribuant ainsi à abaisser les températures et à favoriser la présence de la biodiversité dans les zones urbaines.
- Préserver et restaurer les zones humides pour recharger les nappes et soutenir le débit des rivières ;
- Restaurer les ripisylves pour réduire la température de l'eau et maintenir les berges.

En intégrant ces Solutions fondées sur la Nature dans la planification des aménagements citées dans la fiche action, les collectivités peuvent mieux faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

→ Description de l'action



→ Un dossier complet comprend [une demande d'adhésion](#) et une fiche action par thématique minimum (aménagement, biodiversité locale et mobilisation)

→ [En savoir plus sur le dispositif](#)

→ [En savoir plus sur la candidature TEN BFC](#)

→ Modalités de mise en œuvre de l'action

- i** Vous pouvez indiquer les collaborateurs ou les partenaires impliqués (ou co-porteurs), le calendrier de mise en œuvre avec ses principales étapes, la durée du projet, ainsi que les moyens humains et financiers mobilisés ou à mobiliser.



→ Dispositif de suivi-évaluation de l'action

- i** Définissez pour chaque indicateur (si possible) la valeur initiale ainsi que la cible à atteindre au bout des 3 ans.



Liste des pièces-jointes annexées {facultatif} > Plans, photographies, dossiers.



→ Correspondance SRB

B2	B/ Mettre la biodiversité au cœur de l'aménagement du territoire dans un contexte de changement climatique
----	--

→ Préconisations

i [Cadre réservé à l'instruction]